



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

REUNION CONJOINTE

**Cent quarantième session du Comité du Programme et
deux cent troisième session du Comité financier**

Rome, 10-14 mars 2025

**Informations actualisées sur la Conférence mondiale de travail des
représentants de la FAO**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Maurizio Martina
Directeur général adjoint
Tél.: +39 06 0657051913
Courriel: DDG-Martina@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org

RÉSUMÉ

- Le présent document reprend les grandes lignes de la Conférence mondiale de travail des représentants de la FAO («la Conférence mondiale de travail»), notamment les activités de la deuxième édition de cette Conférence, qui s'est tenue à Bangkok en décembre 2024. Il synthétise les informations et les réflexions des représentants de la FAO, telles qu'elles ressortent de leurs rapports de travail annuels, ainsi que la teneur des débats poussés qui se sont tenus sur tous les aspects du programme et des activités menés par les bureaux de pays à l'appui des États membres. La Conférence mondiale de travail est l'occasion de jeter des bases solides aux fins de l'actualisation et de la mise en œuvre du Plan d'action de la Conférence mondiale de travail des représentants de la FAO pour 2024-2025 («le Plan d'action») et de mettre en évidence les principaux domaines qui méritent une attention accrue et des améliorations en matière de politiques et de procédures organisationnelles.

INDICATIONS QUE LES PARTICIPANTS À LA RÉUNION CONJOINTE SONT INVITÉS À DONNER

- Les participants à la Réunion conjointe sont invités à prendre note des informations présentées dans le document et à donner les indications qu'ils jugeront utiles.

Projet d'avis

Les participants à la Réunion conjointe:

- **ont salué le rôle exemplaire des représentants de la FAO, qui sont en première ligne lorsqu'il s'agit de fournir une assistance technique au niveau national;**
- **ont reconnu l'importance de la Conférence mondiale de travail, qui donne aux représentants de la FAO les moyens d'échanger des informations au niveau régional et d'entretenir le dialogue avec leurs pairs et les membres de l'Équipe de direction centrale;**
- **ont encouragé la direction à s'attaquer aux problèmes relatifs aux stratégies, aux politiques et aux procédures, tant sur le plan technique qu'au niveau opérationnel, qui entravent l'efficacité et la rapidité de la mise en œuvre.**

I. Contexte

1. En décembre 2023, les représentants de la FAO situés partout dans le monde se sont réunis au siège de l'Organisation pour la toute première Conférence mondiale de travail, marquant un moment clé dans son histoire. La manifestation a permis de réunir les représentants de la FAO, le Directeur général et l'Équipe de direction centrale autour de débats ouverts, qui ont favorisé les échanges, le partage de connaissances et la tenue de séances destinées à l'élaboration de stratégies. Grâce à ces échanges, les représentants de la FAO ont pu promouvoir les priorités de l'Organisation au niveau national, en veillant à ce qu'elles soient conformes à ses objectifs plus généraux.

2. L'édition 2023 de la Conférence mondiale de travail s'est déroulée à un moment crucial, alors que la FAO poursuit ses efforts en vue de mettre en œuvre le Cadre stratégique 2022-2031 en s'appuyant sur le fil conducteur des *quatre améliorations* et s'efforce de consolider son positionnement mondial et son efficacité opérationnelle menée au titre de l'approche des « quatre R » (relèvement, réforme, reconstruction et renaissance), dans un contexte marqué par l'évolution du paysage du développement et du financement, qui pose de sérieux défis au renforcement de la sécurité alimentaire, à l'éradication de la malnutrition et au développement durable. La Conférence de 2023 représente une étape cruciale, qui vient renforcer l'engagement de l'Organisation en faveur de la collaboration au sein d'une FAO unie.

3. Sur la base du succès et des résultats positifs de la première édition et pour souligner davantage l'engagement de la FAO à aligner son travail sur les contextes régionaux et à répondre efficacement aux besoins spécifiques des pays, la Conférence mondiale de travail a désormais lieu chaque année. Il a été décidé que les prochaines conférences seraient organisées par les bureaux régionaux, chacun à tour de rôle. Ce roulement contribue à enrichir le dialogue, puisqu'il permet d'améliorer la compréhension des perspectives régionales et sous-régionales, ce qui est à même de renforcer la détermination et le rôle de chef de file de la FAO à l'échelle régionale.

4. La deuxième Conférence mondiale de travail des représentants de la FAO (2024) a été organisée par le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, à Bangkok (Thaïlande), du 10 au 13 décembre 2024. Elle est le fruit des réussites et des résultats positifs de la première Conférence mondiale de travail, qui s'était tenue en décembre 2023, au siège de la FAO.

5. L'édition 2024 a rassemblé près de 140 participants. Le Directeur général a conduit une délégation de haut niveau, qui comprenait l'Équipe de direction centrale – trois directeurs généraux adjoints et la Scientifique en chef par intérim, les directeurs respectifs de la Division des ressources humaines (CSH), de la Division de la production et de la santé animales (NSA), du Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement (OCB), du Bureau des urgences et de la résilience (OER), de la Division de la mobilisation de ressources (PSR), de la Division d'appui aux projets (PSS) et du Centre des services communs (CSC), ainsi que l'Inspecteur général, la Fonctionnaire chargée des questions déontologiques et le Médiateur par intérim. Les cinq sous-directeurs généraux et représentants régionaux, ainsi que les chefs des bureaux de liaison, ont participé en présentiel. Les autres directeurs et cadres supérieurs, situés au siège, ont participé à distance.

6. Quatre-vingt-un représentants régionaux et représentants régionaux par intérim étaient présents. Le dialogue entre les représentants régionaux et la Direction visait à favoriser une approche concertée entre le siège et les bureaux décentralisés, le but étant de répondre aux besoins des États membres et de les soutenir efficacement en vue d'accélérer la transformation de leurs systèmes agroalimentaires et de progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030).

7. La Conférence mondiale de travail 2024 avait pour principal objectif de promouvoir un dialogue constructif et riche de sens et de parvenir aux résultats suivants:

- a) accroître la collaboration et la coordination nécessaires à la cohésion au sein de l'Organisation pour mieux harmoniser les activités des bureaux décentralisés et du siège;

- b) améliorer l’alignement stratégique, en veillant à ce que les efforts de mise en œuvre au niveau des pays soient plus cohérents, plus ciblés et plus efficaces;
- c) renforcer les cadres opérationnels en vue de consolider le réseau des bureaux de pays et faire en sorte que les bureaux de pays de la FAO soient à la hauteur de leur mission et répondent aux besoins des pays membres;
- d) renforcer le partage de connaissances et la constitution de réseaux en vue d’échanger les meilleures pratiques et des données d’expériences concrètes, le but étant d’obtenir d’excellents résultats sur le terrain.

8. Dans son allocution d’ouverture, le Directeur général de la FAO, M. Qu Dongyu, a souligné l’importance de la Conférence mondiale de travail, qui constitue une plateforme essentielle de dialogue et d’échanges entre les représentants régionaux, les bureaux régionaux et le siège de la FAO. Il s’est félicité du rôle crucial joué par les représentants régionaux dans la mise en œuvre des programmes de l’Organisation et leur contribution à la réflexion mondiale sur la transformation des systèmes agroalimentaires.

9. La Ministre de l’agriculture et des coopératives de Thaïlande, M^{me} Narumon Pinyosinwat, a souhaité chaleureusement la bienvenue dans son pays à tous les participants et a remercié la FAO de prêter son concours pour définir la voie à suivre en vue de transformer les systèmes agroalimentaires thaïlandais, en mettant l’accent sur l’économie verte biocirculaire. M. William Dar, ancien Secrétaire à (Ministre de) l’agriculture des Philippines et ancien Directeur général de l’Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT) du CGIAR, a exhorté l’Organisation et ses représentants à poursuivre la mise en œuvre d’actions efficaces afin d’éliminer l’insécurité alimentaire, la malnutrition et la pauvreté et d’atténuer les effets néfastes du changement climatique sur l’agriculture.

II. Résumé

10. L’édition 2024 de la Conférence mondiale de travail des représentants de la FAO s’est articulée autour de quatre sessions de travail, chacune assortie de cinq petits groupes de discussion, d’ateliers et d’une exposition. Le présent rapport dresse la synthèse des principales conclusions issues des sessions.

A. *Passage en revue des priorités et des mesures prises depuis la Conférence mondiale de travail 2023 et attentes liées à sa deuxième édition*

11. Les progrès et les événements marquants ont été passés en revue et les rapports de travail annuels des représentants de la FAO qui ont été récemment présentés ont apporté un éclairage supplémentaire. Ces rapports contiennent des informations fondamentales, véhiculent des messages clés, décrivent les principales réalisations et pratiques couronnées de succès en 2024 et mettent en évidence les priorités fixées pour 2025, mais aussi les défis à relever à l’avenir. Plus important encore, ils présentent les réflexions et observations propres à chaque représentant régional concernant le contexte qui prévaut dans chacun des pays dont il est responsable, y compris des questions essentielles qui méritent l’attention de la direction.

12. Les participants ont abordé différents contextes géographiques et insisté sur le renforcement du positionnement stratégique, la diversification de la collaboration et le renforcement des capacités techniques aux fins de la transformation des systèmes agroalimentaires, ainsi que sur la nécessité de répondre à l’évolution des tendances et des besoins. Les représentants de la FAO ont attiré l’attention sur des pratiques innovantes et des partenariats stratégiques à même de mobiliser des investissements, d’établir des réseaux et de renforcer l’avantage comparatif de l’Organisation.

13. Au nombre des réussites majeures, on peut citer le succès considérable remporté dans la mobilisation des ressources, en particulier pour ce qui est d'obtenir des financements en faveur du climat, de tirer parti de plateformes internationales de premier plan comme les différentes conférences des parties (COP) et de former de nouvelles alliances dans le cadre d'initiatives phares, notamment l'initiative Main dans la main, l'initiative «Un pays, un produit prioritaire» et l'initiative 1 000 villages numériques.

14. Parmi les axes qu'il convient sans cesse d'améliorer figure le renforcement des relations entre les bureaux de pays et les ministères nationaux en dehors de ceux de l'agriculture, de l'environnement et du changement climatique, l'objectif étant d'adopter une approche plus cohérente de la transformation des systèmes agroalimentaires.

B. Transformation du réseau des bureaux de pays

15. Les représentants et les bureaux de pays de la FAO sont les premiers à fournir l'assistance technique de l'Organisation aux États membres. Le vaste réseau de bureaux de pays de la FAO constitue un avantage concurrentiel considérable.

16. Les représentants de la FAO ont salué les progrès accomplis dans le cadre du processus de transformation du réseau des bureaux de pays, que l'Organisation a entrepris en vue de rendre les bureaux de pays plus souples, plus innovants et plus aptes à remplir leurs fonctions, afin de constituer des portefeuilles d'activités solides, de mener à bien des programmes efficaces dans tous les contextes géographiques et de répondre à l'évolution des situations et des défis, qu'ils se fassent jour ou existent déjà.

C. Positionnement stratégique de la FAO et questions de partenariat et de financement

17. Les représentants de la FAO ont affirmé que l'Organisation se positionnait en tant que chef de file dans l'organisation des systèmes agroalimentaires, mais que des efforts supplémentaires devaient être consentis pour renforcer les capacités des bureaux de pays en matière d'orientation technique.

18. Dans le cadre de sa mission visant à transformer les systèmes agroalimentaires, la FAO doit pouvoir s'adapter à la diversité des pays, qu'il s'agisse de pays en crise ou de pays à revenu faible ou intermédiaire, en se dotant de nouvelles capacités et stratégies et en comblant les lacunes en matière de capacités grâce au renforcement de la coordination entre les bureaux décentralisés et le siège.

19. Il a été jugé impératif de suivre l'approche fondée sur l'unité d'action de la FAO, compte tenu de la diminution sensible de l'aide publique au développement, alors même que les crises se rejoignent et que les effets néfastes du changement climatique se font plus que jamais sentir sur l'agriculture et les moyens d'existence. Les conditions de mobilisation des ressources ont évolué et ne cessent de se modifier.

20. La mise en place de systèmes favorisant le partage des connaissances entre les représentants de la FAO, mais aussi avec les divisions techniques, a été jugée importante pour améliorer la compréhension et la cohésion au sein de l'Organisation, et la Conférence mondiale de travail fait figure d'exemple.

21. Les représentants régionaux ont fait remarquer que les bureaux de pays étaient parvenus à obtenir des financements par l'intermédiaire de fonds verticaux, notamment le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds de lutte contre les pandémies. À ce stade, il importe toutefois que la FAO renforce son expertise et ses outils pour faire face aux nouvelles réalités du financement, diversifier les sources de financement et investir davantage dans des partenariats plus solides et plus concrets, y compris avec les organismes des Nations Unies et le secteur privé, entre autres.

22. Dans cette optique, les priorités étaient les suivantes: poursuivre le renforcement de la collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies (initiative Unité d'action des Nations Unies), élargir les initiatives conjointes comme l'analyse commune de pays, relative à la conception des

analyses de pays, le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et les projets liés aux systèmes agroalimentaires financés par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable et adaptés aux contextes locaux, tout en mettant en avant le rôle de chef de file et le positionnement stratégique de la FAO.

23. La collaboration avec les partenaires du secteur privé doit être considérée comme un domaine à développer davantage si l'on veut tirer parti des possibilités offertes par la responsabilité sociale des entreprises et le financement mixte. En parallèle, l'Organisation doit continuer de renforcer le processus de contrôle préalable, rester vigilante et se tenir prête à repérer les risques liés à cette collaboration et à les atténuer.

24. Les représentants de la FAO se sont félicités des initiatives 1 000 villages numériques, «Un pays, un produit prioritaire» et Main dans la main, qu'ils considèrent comme des outils essentiels pour promouvoir des partenariats, mobiliser des ressources et relever les défis urgents auxquels sont confrontés l'agriculture, la résilience face au changement climatique et la transformation des systèmes agroalimentaires. Ces initiatives ont été mises en œuvre dans des contextes très divers partout dans le monde, ce qui démontre bien leur capacité d'adaptation et leur potentiel lorsqu'il s'agit de renforcer la collaboration entre les pays, les entités du secteur privé, le milieu universitaire et les banques de développement.

D. Transformer la mise en œuvre des programmes de la FAO grâce à des opérations et à une gestion des risques plus efficaces

25. Les représentants de la FAO se sont réjouis de l'accent mis par l'Organisation sur la gestion des risques et le contrôle interne, qui sont nécessaires pour fournir une assistance technique efficace et garantir la régularité des opérations, d'autant plus que le portefeuille d'activités de la FAO s'est considérablement élargi et que les projets sont de nature plus complexe et multidisciplinaire et impliquent des parties prenantes de divers horizons. On dispose désormais d'une multitude d'outils et d'instruments et d'autres sont en cours d'élaboration.

26. L'Inspecteur général, la Fonctionnaire chargée des questions de déontologie et le Médiateur par intérim se sont entretenus avec les représentants de la FAO sur le thème «Comprendre le harcèlement, l'abus de pouvoir et les représailles».

27. Les représentants de la FAO ont appuyé l'idée consistant à élaborer et à diffuser des campagnes de sensibilisation et d'information ciblées et adaptées au contexte local en matière de protection contre l'exploitation et les abus sexuels à l'intention du personnel et des prestataires externes, à l'aide de supports adaptés à la culture locale et selon des approches communautaires.

E. Questions transversales

28. Tout au long des sessions, les représentants régionaux ont souligné le rôle essentiel de la science, de l'innovation et du numérique et ont estimé que ceux-ci jouaient un rôle fondamental non seulement pour améliorer l'exécution technique des programmes, mais aussi pour renforcer la gestion des bureaux, accroître l'efficacité des opérations et des activités de promotion et de communication, notamment grâce à des outils comme l'intelligence artificielle (IA), dont l'adoption est en plein essor.

29. Les plateformes numériques destinées à l'échange des pratiques optimales et des exemples de réussites concernant les initiatives phares, les domaines prioritaires de l'Organisation, les recueils de publications constituent des ressources précieuses pour les représentants de la FAO, les États membres et les autres parties prenantes.

30. Les améliorations stratégiques apportées par l'Organisation en matière de communication, de stratégie de marque et de visibilité ont été largement adoptées par les bureaux de pays et les représentants régionaux, qui y voient un moyen essentiel de mettre en valeur l'action de la FAO auprès des gouvernements, des organismes de financement et des parties prenantes en général. Le fait d'exposer et de mettre en valeur régulièrement les réalisations de la FAO s'est révélé une démarche essentielle pour concrétiser l'ambition de transformation que s'est fixée l'Organisation.

31. La Conférence mondiale de travail a été l'occasion d'organiser six ateliers pour lesquels il y avait une forte demande et qui ont été animés par certaines unités du siège. Lors de ces réunions, les représentants régionaux ont pris connaissance des avancées récentes, des nouvelles méthodologies/nouveaux outils, ainsi que des problématiques qui se font jour dans des domaines techniques et opérationnels. Les sujets abordés étaient les suivants:

- a) l'innovation au service de la transformation des systèmes agroalimentaires en vue de concrétiser les *quatre améliorations* de manière synergique et/ou de résoudre des problèmes spécifiques au moyen d'interconnexions dans l'ensemble du système (sous la direction du Bureau du Scientifique en chef, de la Division des pêches et de l'aquaculture, de la Division des terres et des eaux, de la Division de la production végétale et de la protection des plantes);
- b) un mécanisme de soutien analytique destiné à l'analyse commune de pays et du plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (Bureau de l'Économiste en chef et Bureau de la stratégie, du programme et du budget);
- c) le passage de la collecte de fonds auprès de donateurs à une mobilisation des ressources en faveur du développement agroalimentaire (Division de la mobilisation de ressources);
- d) l'action de la FAO dans les pays en situation de crise alimentaire: les points forts et les points à améliorer (Division des services logistiques, Bureau des urgences et de la résilience et Division d'appui aux projets);
- e) la mise en œuvre des projets de la FAO financés par le FEM et le FVC: principaux défis, solutions et perspectives stratégiques (Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement);
- f) les services numériques de la FAO – favoriser la transformation numérique des systèmes agroalimentaires grâce à la promotion d'une véritable culture numérique au sein de l'organisation et au renforcement des capacités en la matière, ce qui passe par l'amélioration de l'environnement de travail numérique de la FAO, notamment l'ajout de nouvelles fonctionnalités (Division de la FAO numérique et de l'agro-informatique et Unité de protection des données).

32. Une exposition s'est tenue à l'occasion de la Conférence mondiale de travail 2024. Chaque région de la FAO disposait d'un stand numérique, où étaient exposées des affiches présentant des exemples de réussite et des initiatives novatrices concernant l'assistance technique apportée par la FAO aux pays. On pouvait également découvrir des produits agricoles spéciaux de l'initiative «Un pays, un produit prioritaire», des maquettes et des démonstrations d'applications numériques dédiées à la transformation des systèmes agroalimentaires. L'événement a permis de présenter plus de 200 exemples.

33. L'édition 2024 de la Conférence mondiale de travail s'est conclue sur quatre grandes actions de suivi, à savoir:

- a) accélérer les ajustements apportés au réseau des bureaux de pays, sachant que les représentants de la FAO participent au processus plus général, qui vise à améliorer l'exécution des programmes et des opérations;
- b) renforcer la gestion des projets et des programmes et les partenariats grâce à l'amélioration des cadres de suivi, au contrôle préalable et à la collaboration avec le secteur privé;
- c) renforcer les capacités en matière de ressources humaines grâce à un modèle de gestion intégrée des talents;
- d) prendre une série de mesures destinées à simplifier et à rationaliser les processus et procédures essentiels en matière de ressources humaines, d'achats et de délégation d'autorité, entre autres.

III. Autres questions

34. Le Directeur général a annoncé que la troisième Conférence mondiale de travail des représentants de la FAO aura lieu au Caire (Égypte) en 2025 (dates à confirmer).